

Révision du DOCOB du site NATURA 2000 des Étangs de l'Armagnac Groupe de travail « Agriculture »

COMPTE-RENDU

Date :	02 mars 2018	Organisé par :	Hugo GIRARD (ADASEA 32)
Lieu :	Salle des fêtes de Réans	Rédacteur :	Hugo GIRARD
Participants :	Gérard BARRAIL (agriculteur), Jean-Pierre ROMA (agriculteur), Marion ALVAREZ (Animatrice projet de territoire Midour, Institution Adour), Emeline LAFON (Chambre agriculture du Gers), Aurélie BELVÈZE et Hugo GIRARD (ADASEA 32)		
Excusée	Carole DELGA (Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée), Michel UHLMANN (DDT 32)		

Objectif : Propositions d'actions pour répondre aux différents objectifs de développement durable

Ordre du jour : l'agriculture

Présentation (cf diapo annexé) par l'ADASEA 32 :

- Cadre de la révision
- Éléments des diagnostics
- Objectifs de développement durable
- Outils mobilisables
- Exemples d'actions du DOCOB de 2002

Compte-rendu des échanges

Aurélié BELVÈZE explique que la zone influence a été décidée lors des groupes de travail du premier DOCOB car les actions réalisées sur le bassin versant ont des répercussions sur les étangs. Depuis 2003, les agriculteurs étant dans la zone d'influence ont accès aux MAE. Dans le site au sens strict, il y a peu de zones agricoles excepté au Moura.

Lors des groupes de travail précédents, la zone d'influence a été jugé pertinente et à conserver.

Mr BARRAIL explique que moins de dégât de la part des chevreuils sur les cultures sont observés. Les vignes sont un peu touchées.

Aurélié BELVÈZE précise que les chevreuils font peut être plus de dégâts pour les forestiers.



Emeline LAFON demande si les protections des jeunes plantations ne suffisent pas.

Aurélie BELVÈZE indique que les protections sont coûteuses, question du financement de ces protections. Coût financier à la mise en place et au retrait.

Pour le site Natura 2000, le chevreuil n'est pas ressorti comme problématique. Le sanglier l'est.

Emeline LAFON demande si les dégâts causés par les sangliers sont récents ou datent de longtemps.

Aurélie BELVÈZE répond qu'il a été constaté une progression, notamment suite aux tempêtes de 1999 et 2009 qui ont créées sur certains secteurs des refuges pour les sangliers. Par rapport aux sites de ponte des Cistudes d'Europe, le fait de la diminution des sites potentiels, les pontes s'effectuent sur des zones proches. Il est donc plus facile pour le sanglier ou autres prédateurs de s'en nourrir.

Emeline LAFON souligne que la prévention par la chasse est une chose. Est ce que la mise en place de mesure de protection (clôture : 2 fils électriques la plus adaptée au paysage), lorsque les sites de ponte sont identifiés, est envisageable ?

Gérard BARRAIL explique que le problème est aussi lié au fait que les chasseurs n'ont pas accès à certaines grandes propriétés pour les battues.

Sur les communes d'Espas et d'Averon Bergelle 80 sangliers ont été tués. Les sangliers restent dans les propriétés non chassées et sortent la nuit, les alentours sont dégradés.

Il faudrait une battue administrative à faire chaque année.

Il constate que l'affût ne fait pas partir les sangliers.

Aurélie BELVÈZE indique que lors du groupe de travail sur les étangs, il est ressorti qu'il fallait communiquer sur le rôle de la chasse en tant que régulation des espèces.

Emeline LAFON souligne que le grand public est souvent plus réceptif lorsque les dégâts les touchent en particulier.

Il faut aussi mettre en place une communication sur les raisons des pièges, comme des panneaux explicatif à l'intention du grand public.

Gérard BARRAIL confirme ces pièges sont parfois ouverts voire jetés dans la Douze.

Marion ALVAREZ : Le sanglier se nourrit des écrevisses, il régule un peu les populations d'une certaine façon ces populations .

Aurélie BELVÈZE explique que les étangs sont utilisés pour l'irrigation ou vidangés pour la pêche. Lorsque le niveau d'eau baisse, les écrevisses ressortent et s'accumulent sur les berges, le sanglier va venir se nourrir et en fouissant il déstabilise les berges ou la digue ce qui pose problème par rapport à la stabilité des étangs. Le coût d'une régulation des sangliers est moins élevé que des travaux de remise en état des berges.

Emeline LAFON pense que la proposition de la fête de l'écrevisse est une bonne idée, le grand public se sent plus concerné. Conviviale, ludique et citoyen. Il faut communiquer à cette occasion sur les mesures mises en place pour la préservation des espèces et sur le rôle des agriculteurs.

Mr BARRAIL Les cistudes vont pondre jusque dans les vignes pourtant celles-ci sont en hauteur ?

Aurélié BELVÈZE Oui, nous avons un exemple de ponte constaté dans les vignes à proximité des étangs de la Hitère.

Emeline LAFON Existe-t-il des restrictions en terme de fauche pour les agriculteurs ?

Aurélié BELVÈZE Il s'agit de mesures volontaires, pas de restriction d'office. C'est au travers des MAE que l'agriculteur s'engage à respecter des dates de fauche (après le 15 mai sur les milieux secs : enjeu damier de la succise, après le 1^{er} juin pour les milieux humides : enjeu cuivré des marais, après le 5 juillet : enjeu cistude d'Europe). Plus le retard de fauche est important plus le montant de la MAE est élevé. Le calcul se fait par rapport à une date moyenne de fauche, plus on fauche tard moins on récolte du foin en quantité et en qualité.

Problème des retards des paiements des MAE !

Emeline LAFON Des agriculteurs ont pris des engagements avec la volonté de bien faire en faisant face à des contraintes et ils en ont aucune récompense. Est-ce que l'État pourrait envisager des provisions ?

Aurélié BELVÈZE C'est le système des ATR (avances de trésorerie remboursable), lorsque l'agriculteur fait ça demande d'ATR pour le 1^{er} pilier de la PAC, s'il possède des MAE automatiquement la demande d'ATR se fait pour les MAE. L'ATR n'est versé que s'il est supérieur à 500 euros et c'est un système de forfait par rapport à la surface engagée.

Aurélié BELVÈZE Les fossés demandent un entretien du type vieux fond vieux bords permettant le fonctionnement hydraulique et le développement de la végétation. Si l'on ne fait rien, on va passer du stade « grandes herbes » mégaphorbiaie, favorable à l'agrion de mercure, à un stade plus arboré avec des frênes, des saules, des aulnes ... L'idée est d'avoir un équilibre entre ces milieux plus ouverts et plus fermés.

Marion ALVAREZ Un syndicat de rivière sur l'Arros travaille avec les agriculteurs pour faire de la régénération naturelle sur les berges des cours d'eau, avec l'apparition naturelle de saules, frênes, etc. ensuite une partie de ces boisements peut être exploités comme bois de chauffage par exemple.

Aurélié BELVÈZE L'épareuse est utilisable pour les branches de petites tailles et les pousses de l'année mais pour les branchages plus importants, il faut mieux utiliser le lamier.

Mr BARRAIL Nous faisons l'entretien chaque année donc l'épareuse suffit.

Emeline LAFON L'entretien se fait côté extérieur de la ripisylve, qu'est ce qui est fait à l'intérieur ?

Aurélié BELVÈZE Le syndicat de rivière s'occupe des embâcles lorsqu'ils peuvent occasionner des dégâts ou poser problème pour la sécurité, sinon évolution naturelle.

Mr BARRAIL a demandé au conseil départemental d'intervenir sur le pont appartenant au CD32 (droit de passage pour Mr BARRAIL) à l'aval de l'étang du Moura. Il faudrait le renforcer pour permettre de passer avec les engins agricoles.

Emeline LAFON Pour tous ces insectes, il faut préserver un environnement de quel diamètre, de quelle superficie pour observer en son cœur une stabilisation de la population ?

Hugo GIRARD L'objectif n'est pas de préserver une seule zone mais plutôt plusieurs petites zones proches avec des corridors pouvant permettre des échanges entre les populations.

Emeline LAFON Vous ne savez pas dire le nombre d'hectares à mettre sous cloche ?

Aurélie BELVÈZE L'objectif n'est justement de ne pas mettre sous cloche.

Emeline LAFON Je me fais cette réflexion car quand j'étais enfant des papillons, des libellules ou des lucane, j'en voyais en grande quantité et maintenant je n'en vois plus.

Aurélie BELVÈZE Pour les lucanes, c'est aussi une histoire de période. On les voit pendant l'été, en soirée en vol. Sinon on les observe lorsqu'ils ont été mangés, on retrouve des restes.

Aurélie BELVÈZE Les éléments boisés en bord de cultures doivent le plus possible être maintenus. Côté agriculteur par rapport à ces arbres, est ce qu'il y a des besoins particuliers pour les maintenir ? Certains arbres sont parfois déséquilibrés suite à la chute d'une grosse branche, est-ce que des contrats peuvent être intéressants pour les maintenir, pour rééquilibrer l'arbre, en faisant intervenir un élagueur par exemple afin de conserver l'arbre 50 ans de plus.

Emeline LAFON J'ai toujours vu les agriculteurs le faire eux même.

Mr BARRAIL On coupe au pied souvent.

Aurélie BELVÈZE Oui et le but du jeu est de ne pas les couper au pied. Si on les coupe tous au pied, on ne les aura plus.

Mr ROMA Les chauves-souris, il y en a plein dans les bâtiments.

Aurélie BELVÈZE Oui et pourquoi vous en avez beaucoup vous Monsieur Roma ?

La plupart de ces espèces sont insectivores. Vous avez l'habitat où elles se reposent (gîtes) et vous avez également des prairies pâturées par des animaux ce qui favorisent la présence d'insectes et donc de ressources alimentaires pour les chauves-souris. Elles ont donc le couvert et le gîte.

C'est pour ça que pour nous l'élevage est un enjeu important, par rapport à ces espèces s'il n'y a plus d'élevage, on peut faire une croix sur de nombreuses espèces. La question du maintien de l'élevage et des éleveurs sont des choses à discuter et notamment à faire remonter au travers de Natura 2000.

Lors des commissions d'attribution SAFER, il faudrait par exemple faire remonter que des agriculteurs en zone Natura 2000 avec des MAE, souhaitent développer leurs activités, est ce que l'on peut rajouter dans les critères d'attribution une évaluation de la qualité des dossiers ?

Emeline LAFON Il faut rajouter dans les critères d'attribution au niveau régional sur l'importance de l'élevage.

Aurélie BELVÈZE La valorisation de l'engagement MAE dans Natura 2000 peut être une solution. Précédemment, dans le cadre de l'attribution des droits PMTVA, il y avait un critère relatif à l'engagement en MAE Natura 2000, en 5 ou 6^{ème} priorité. C'était assez bas dans la hiérarchisation mais cela permettait quand il y avait des droits qu'ils soient attribués aux éleveurs du site Natura 2000.



Mr ROMA souligne qu'avec le MERCOSUR si le prix baisse un petit peu et si l'on nous supprime de l'ICHN, ça ne passe plus !

Pour maintenir l'élevage les mesures c'est bien mais si on gagne rien derrière ! Les jeunes ne veulent pas faire de l'élevage.

Marion ALVAREZ Vous avez un abattoir dans le secteur ?

Emeline LAFON A Auch, à Condom il a fermé et ils parlent de le remettre aux normes.

Marion ALVAREZ Pour le Gers, il y a uniquement Auch ?

Emeline LAFON En bovin oui.

Mr ROMA Certains vont à Agen, Mont de Marsan. Cela devient compliqué !

Aurélie BELVÈZE Une filière avec un label, on va dire bœuf Natura 2000 est ce que c'est quelque chose d'intéressant ?

Emeline LAFON Il existe de très beau labels qui fonctionnent mais qui sont avec un débit restreint, comme le bœuf gascon mais cela représente une ultra-niche. On est dans des filières d'exception, il n'y a pas de volume de bêtes.

Aurélie BELVÈZE :Ce n'est pas quelque chose qui est envisageable sur le secteur ou même à l'échelle des différents site Natura 2000 ?

Emeline LAFON Multiplier les labels, je n'y crois plus trop. Il faut mieux exploiter ce qui existe déjà ou aller en partenariat avec une association de préservation de races locales (Mirandaise, Bazadaise, ...).

Mr BARRAIL Les jeunes veulent aussi partir le weekend.

Aurélie BELVÈZE Dans les mesures est ce que cela peut être de travailler avec le service de remplacement ?

Emeline LAFON L'agriculture aujourd'hui ne peut pas se permettre de tourner le dos aux nouveaux profils d'agriculteurs qui souhaitent s'installer.

Aurélie BELVÈZE Je reviens à ma proposition sur le service de remplacement.

Emeline LAFON Il faut pouvoir se le payer (environ 140euros la journée). Le service de remplacement est plutôt pour des exploitations qui tournent.

Aurélie BELVÈZE Du coup, ça serait d'avoir une aide financière pour que les éleveurs puissent prendre un remplaçant sans que cela leur coûte trop cher.

Emeline LAFON La MSA a mis en place une aide au répit qui a existé pour le moment uniquement en 2017. Une assistante sociale se déplaçait au domicile des agriculteurs et évaluer la demande pour déclencher cette aide (10 jours).

Mr BARRAIL C'est aussi valable pour les accidents.

Emeline LAFON L'aide au répit pouvait se déclencher suite à un accident, fatigue physique, ... , avec 10 jours payés à 100%. Le problème est que l'on ne sait pas si cela va être reconduit.

Emeline LAFON On voit certains agriculteurs qui après l'arrêt de l'élevage maintiennent en prairie et les rentabilisent en faisant de la vente de foin. Mais par contre cela sous-entend faire plusieurs coupes pour faire du foin de qualité et s'en sortir financièrement. Mais avec les dates de restrictions de fauche c'est difficile.

Mr ROMA On pourrait garder les prairies sans élevage, s'il on touche quelque chose. Une aide au maintien avec une fauche tardive cela nous suffit pour faire l'entretien.



Aurélié BELVÈZE En fait, il faut dépasser le cadre Natura 2000 et cela revient au paiement pour services environnementaux. C'est-à-dire que vous avez une prairie et que vous la maintenez pour les espèces particulières et en contrepartie cela peut être l'État ou une structure qui compense financièrement.

Mr BARRAIL Ou alors on plante des peupliers .

Aurélié BELVÈZE Le problème des peupliers, c'est qu'après on n'a plus une prairie et on perd l'intérêt. En plus, ils sont souvent planter jusqu'en bord de berges et lorsqu'ils tombent, ils emportent une partie de la berge. C'est différent d'une gestion forestière : pour le peuplier, on coupe tout et on replante.

Aurélié BELVÈZE Les formations est ce que c'est quelque chose à remettre en place ?

Emeline LAFON Oui c'est intéressant, après le problème est qu'il faut arriver à faire déplacer les gens. Est-ce qu'une intervention lors d'AG locale sera pas un bon moyen de faire passer des messages ? Souvent la salle est pleine et les 3/4 sont des agriculteurs.

Aurélié BELVÈZE Est ce que des formats plus courts ½ journée uniquement sur le terrain à aller voir des exemples sont plus intéressants ?

Emeline LAFON Une journée moitié terrain moitié salle.

Mr ROMA Perdre une journée entière lorsqu'il fait beau, c'est difficile pour un agriculteur. Pour une ½ journée, c'est plus facile de se libérer.

Aurélié BELVÈZE parle du diagnostic de l'érosion sur les bassins versants qui a été réalisé en 2004-2006.

Marion ALVAREZ Une étude a été menée en 2016 sur l'ensemble du bassin versant de la Midouze avec un diagnostic sur les aléas érosion et risques, puis avec la réalisation d'un guide érosion et des mesures à mettre en place sur le bassin versant. La 1^{ère} action de communication se fait mardi 6 mars pour présenter l'enjeu sur les sols pour l'agriculture, les collectivités, ...

Dans le projet de territoire Midour qui est une application opérationnel du SAGE Midouze, les acteurs demandent à avoir des actions au niveau des couverts végétaux et de l'érosion.

Aurélié BELVÈZE Natura 2000 doit s'intégrer et mutualiser ces actions avec d'autres projets.

Marion ALVAREZ Commencer par des zones pilotes serait sûrement plus facile, à voir si le site Natura 2000 pourrait servir de zone pilote.

Synthèse des propositions :

O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres :

O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides :

- Travailler avec les **associations de préservation de races locales**
- **Aide au maintien des prairies**
- **Communiquer** lors d'assemblées générales locales
- **Intégrer et mutualiser les actions** avec celles du SAGE Midouze

O4 : Assurer le bon fonctionnement des cours d'eau et fossés :

- **Remise en état des ponts** utilisés pour le passage des engins agricoles
- **Limiter les plantations de peupliers en bord de berge**
 - retrait de 5m par exemple

O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers

- **Rajouter Natura 2000 et les MAE** dans les critères régionaux d'attribution (Région / SAFER / ...)
- Travailler avec les **associations de préservation de races locales**
- **Favoriser l'installation** de projets innovants et/ou atypique
- **Dispositif du type aide au répit**
- **Diffuser et faire connaître les informations**
- **Aide au maintien des prairies**
- **Communiquer** lors d'assemblées générales locales
- **Intégrer et mutualiser les actions** avec celles du SAGE Midouze
- **Utiliser le site Natura 2000 comme site pilote**
- **Formation à la gestion des sols** (érosion/qualité de l'eau, humus)

O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site

- **Communiquer** lors d'assemblées générales locales
- **Informé sur le piégeage** :
 - Panneaux explicatifs

O10 : Animer le site Natura 2000

- **Intégrer et mutualiser les actions** avec celles du SAGE Midouze

Document(s) de travail :

Diaporama de présentation des éléments des diagnostics, des objectifs de développement durable et des exemples d'actions.



Suite à donner :

Réaliser les fiches actions à partir de ces différentes propositions.